

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 10 (2122) Les fuites peuvent-elles devenir des preuves ? L'exemple des poursuites de corruption internationale (4DR2380)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

CAPUS Nadja, Professeure ordinaire, KUHN André, Professeur ordinaire, Dr BRODERSEN Hannah, Post-Doc

Contenu

En prenant l'exemple des fuites d'informations concernant les activités de Glencore en République démocratique du Congo, ce module permet de prendre connaissance des informations qui proviennent des fuites (leaks), des informations rapportées par des journalistes d'investigation et des ONG concernant les activités présumées illicites d'une entreprise avec siège en Suisse et à l'étranger. On analyse ensemble l'enjeu de ces informations, évalue leur qualité en vertu du droit pénal et du droit de la procédure pénale et développe les possibles stratégies de poursuite et de défense.

Forme de l'évaluation

Evaluation sur la base des présentations orales et des travaux écrits.

Documentation

Veuillez consulter la page du séminaire sur Moodle

Pré-requis

Les conditions générales de participation doivent être remplies. En outre, l'examen suivant doit avoir été passé avec succès pour pouvoir participer à ce module : Droit de la procédure pénale.

Forme de l'enseignement

ex cathedra - travail en groupe - workshop

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Rédiger un texte juridique bref et clair
- Découvrir les stratégies d'une enquête pénale
- Développer une conscience pour les difficultés pratiques et juridiques liées aux fuites
- Mettre en oeuvre les connaissances acquises en droit pénal et procédure pénale

Compétences transférables

- Rédiger des textes juridiques
- Travailler en groupe
- Présenter oralement les intérêts à défendre
- Défendre la propre position
- Persuader un public